

## Communiqué du 18 juillet 2016 **Dissolution d'Euralys**

À la suite de la décision du conseil municipal d'Halluin de demander le retrait de sa commune du syndicat intercommunal Euralys à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les maires se sont réunis en Bureau syndical le mercredi 6 juillet 2016.

Considérant l'impact financier de ce retrait et l'impossibilité pour les communes de le supporter, **le Bureau syndical a décidé de proposer la dissolution d'Euralys Syndicat intercommunal.**

En septembre 2016, il sera demandé aux conseils municipaux des sept communes membres de se prononcer sur la dissolution. En cas de décision favorable, le préfet du Nord pourrait arrêter la fin d'exercice des compétences d'Euralys à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, puis, une fois la liquidation accomplie, acter la dissolution.

Depuis sa création en décembre 1999, Euralys a travaillé au développement du territoire et à la mutualisation des moyens entre les communes. À ce titre, il a mené des actions concrètes au bénéfice du territoire et de la population en différents domaines :

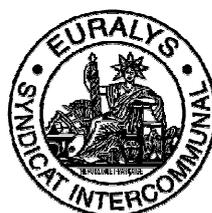
- développement du territoire : amélioration du réseau de bus par des interventions auprès de la MEL (renforcement de lignes, création de la ligne 82) ; contributions au projet de SCOT de Lille Métropole ; inscription dans le SCOT du projet de pôle d'excellence industriel sur la Vallée de la Lys ; ainsi, Euralys a fait émerger l'image d'une Vallée de la Lys qui compte au sein de la métropole ;
- développement durable : élaboration concertée de l'Agenda 21 intercommunal avec l'appui de la MEL dû à l'existence du Syndicat ; création et animation de la commission intercommunale de développement durable ; organisation de l'opération annuelle « Ensemble, nettoisons la nature ! » ; ces initiatives ont créé une véritable dynamique au sein des communes en ce domaine ;
- emploi : création et animation de la maison de l'emploi et du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de la Vallée de la Lys ; soutien à la manifestation intercommunale annuelle « En route vers l'emploi » ; réalisation de la fusion des maisons de l'emploi et PLIE de la Vallée de la Lys et de Tourcoing en 2010 ; participation à la fusion de la Maison de l'emploi Lys-Tourcoing et la Mission locale de Tourcoing-Vallée de la Lys en 2016 ;

- sécurité et prévention de la délinquance : réalisation d'un mémento sur la police et la gendarmerie dans la Vallée de la Lys ; généralisation du rappel à l'ordre et promotion des chantiers intercommunaux de travail d'intérêt général sur l'ensemble du territoire ;
- culture et sport : gestion des archives communales de Bousbecque, Deùlémont et Linselles ; organisation de la manifestation culturelle Africa Lys en 2004 ; organisation du tournoi intercommunal de football U15 jusqu'en 2012 ; organisation de la course cycliste interrégionale des 3 Jours d'Euralys en 2014 avec les clubs locaux de cyclisme ; ces manifestations ont aussi contribué à renforcer l'identité et valoriser l'image du territoire ;
- services à la population : création et gestion du CLIC de la Vallée de la Lys pour l'information et l'accompagnement des personnes âgées et leur entourage ; création et gestion du relais assistantes maternelles sur Bousbecque, Linselles, Wervicq-Sud et Bondues ; mise en œuvre du programme « territoire numérique » pour le développement des technologies de l'information et de la communication sur le territoire avec le soutien de la Région (formation des élus et personnels communaux, amélioration du débit internet à Deùlémont et Warneton par une expérimentation wifi) ; réalisation d'une étude sur la création d'une cuisine centrale intercommunale en 2007 ; réalisation d'un diagnostic des conditions d'accessibilité des bâtiments publics en 2011 sur Bousbecque, Comines, Linselles et Wervicq-Sud.

Outre ces actions, Euralys portait plusieurs projets en cours de réflexion : harmonisation des tarifs communaux des services à la population et des aides attribuées aux habitants pour la rénovation de leur logement (façades, consommation d'énergie, etc.) ; élaboration d'un diagnostic territorial approfondi en matière sportive sur les sept communes pour optimiser l'offre (équipements, activités) et développer la pratique sportive ; mutualisation de la commande s'agissant des logiciels, de fournitures, de l'éclairage public (permettant une homogénéité sur le territoire) et des ascenseurs.

Euralys a également organisé pour les maires des réunions ou conférences sur des sujets précis : c'est bien par ce regroupement des communes que le partage d'informations a pu être facilité.

La décision d'Halluin brise cette belle dynamique. Si la dissolution est prononcée, c'est contraints et forcés qu'Euralys et ses communes membres mettront en œuvre la liquidation du Syndicat. Celles-ci s'attacheront à assurer la reprise du personnel le plus humainement possible, procéderont au partage des biens syndicaux et prendront toutes les dispositions pour garantir la continuité du service à la population s'agissant du CLIC et du relais assistantes maternelles.



Le Président,  
ALAIN DETOURNAY